

# Mairie de Vouhé

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 avril 2022

---

**Membres en exercice : 15** *L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit avril, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK*

**Présents : 9**

**Votants : 13**

**Présents :** Monsieur BLASZEZYK Thierry, Madame DIOT-BESNIER Brigitte, Monsieur LAVERGNE Eric, Madame MONTERO Lucinda, Madame PEREIRA Véronique, Madame LAGEDAMON Lindsay, Madame LJUTOVAC Ketsia, Monsieur VACHE Mickaël, Madame DAVID Sophie

**Absents excusés :** Monsieur LELONG Vincent

**Absents représentés :** Madame PROTEAU Isabelle par Madame DIOT-BESNIER Brigitte, Monsieur OLLIVIER Patrick par Monsieur BLASZEZYK Thierry, Monsieur DARJO Hervé par Madame PEREIRA Véronique, Monsieur BROUSSE David par Monsieur LAVERGNE Eric

**Absents:** Madame ROBIN Gaëlle

**Secrétaire de séance:** Madame MONTERO Lucinda

---

1. Approbation du conseil municipal en date du 30 mars 2022
2. Décision modificative n° 2022-001 du budget 2022
3. Tarif de location de salles (journée et demi-journée) pour les auto-entrepreneurs
4. Subvention sortie scolaire prévue en septembre 2022
5. Droits de préemption urbain :
  - Immeuble situé "20 rue du Pont Blanchet " cadastré C 0038 - C 0039
  - Immeuble situé "rue des nonnes" C 1133
6. Plan communal de sauvegarde
7. Remerciements
8. Programmation du prochain conseil
9. Questions diverses

Début de la séance : 19 heures 45

### **1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL EN DATE DU 30 MARS 2022**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil en date du 30 mars 2022.



# Mairie de Vouhé

## 2- DECISION MODIFICATIVE 002-2022 DU BUDGET 2022 - DEL 15 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2111	Terrains nus	-3000.00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	600.00	
2158	Autres installat <sup>o</sup> , matériel et outillage	3000.00	
2182	Matériel de transport	-600.00	

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les réajustements des comptes indiqués ci-dessus.

## 3- MODIFICATION TARIFS SALLES COMMUNALES - DEL 16 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de modifier et de compléter les tarifs de location des salles communales.

Il propose les tarifs suivants :

	HIVER (15/10 au 30/04)				ETE (01/05 au 14/10)			
	1/2 jr	JOURNEE	WEEK-END	ANNEE	1/2 jr	JOURNEE	WEEK-END	ANNEE
PARTICULIERS RESIDANTS	100 €	110 €	220 €		100 €	200 €		
PARTICULIERS HORS COMMUNE		160 €	370 €		150 €	300 €		
ASSOCIATIONS COMMUNE	40 €	50 €	60 €				GRATUIT	
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	40 €	80 €		300 €	25 €	50 €		



# Mairie de Vouhé

AUTOENTREPRENEURS ENTREPRISES - SOCIÉTÉS COMMUNE	50 €	80 €		300 €		45 €	55 €		300 €
AUTOENTREPRENEURS ENTREPRISES - SOCIÉTÉS HORS COMMUNE	60 €	120 €		500 €		50 €	75 €		500 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification et l'ajout de tarif des salles communales à compter du 1er mai 2022.

#### **4- SORTIE SCOLAIRE PERIGORD - DEL 17 2022**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une sortie scolaire "classe découverte en Périgord" prévue en 2020 avait été annulée en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Tous les enfants de l'école sont concernés par cette sortie qui est reportée en septembre 2022 .

Il expose le projet de cette sortie dont le coût total est de 15 549 €. En 2020, il avait été décidé de participer à hauteur de la somme de 1 379 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à

13 Pour / 0 Contre

et décide de participer à cette sortie scolaire en effectuant un versement de subvention exceptionnelle en 2022 :

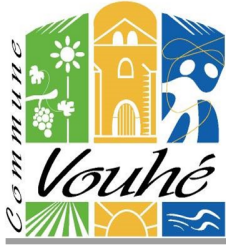
- COOPERATIVE SCOLAIRE (ADCS OCCE 17) 1 379 €

Cette somme de 1 379 € sera imputable au c/6574 "subventions accordées"

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de verser cette subvention.

#### **5- DROITS DE PREMPTION URBAIN**

Monsieur le Maire annonce au Conseil qu'il a reçu, de :



# Mairie de Vouhé

- Me Jean-Christophe CALLANDRE, notaire à Saint Jean d'Angely, une déclaration d'intention d'aliéner d'un l'immeuble cadastré "C 0038 - C 0039" situé "20 rue du pont Blanchet" ;

- Me Alcide BORDE, notaire à Surgères, une déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble cadastré "C 11333" situé "rue des nonnes".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption sur ces immeubles.

## **6- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il a reçu de la Préfecture de la Charente Maritime, une demande de "plan de sauvegarde" à établir par la commune qui peut être utile en cas de sinistre sur la commune (tempête, inondation, attaque terroriste...).

Un temps de réflexion est utile à la nécessité d'établir ce plan de sauvegarde.

## **7- REMERCIEMENTS**

Monsieur le Maire fait parvenir un courrier de condoléances pour les familles qui sont endeuillés par la disparition d'un proche au nom du Conseil et en reçoit les remerciements.

Il a également fait remettre à un ancien maire de la commune le livre "Vouhé à travers les siècles" qui le remercie vivement.

## **8- PROGRAMMATION DU PROCHAIN CONSEIL**

Le prochain conseil est programmé mercredi 8 juin 2022 à 19h45 en salle de conseil.

## **9- QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la cérémonie du 8 mai est prévue à 11h00 devant la mairie.

Puis, il convient de réfléchir à la sécurisation de la rue du stade, notamment au niveau du city-stade afin de sécuriser un peu plus le site sportif de la commune en limitant la vitesse des véhicules.

Enfin, il annonce au Conseil que Madame DIOT-BESNIER Brigitte, 1er adjoint, reprend la gestion des reprises de concessions du vieux cimetière.

- Madame DIOT-BESNIER Brigitte, 1er adjoint, informe le Conseil que le livre "Vouhé à travers les siècles" a eu un franc succès et qu'il va être réédité prochainement.

- Monsieur LAVERGNE Eric, 3ème adjoint, doit se renseigner s'il est possible d'obtenir une subvention afin de procéder à la réfection de la rue du Breuil.

Fin de la séance : 21 heures 30

**Affiché en exécution de l'article 32 du code municipal, le 28 avril 2022**